



N° de résolution
ou annotation

2020-07-13

Résolution # 20-07-105

Résolution # 20-07-106

Procès-verbaux de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

La parution du présent projet de procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve qui suit : Le procès-verbal sera approuvé à une prochaine séance du Conseil.

Canada
Province de Québec
Saint-Théodore-d'Acton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 13 juillet 2020, tenue à la salle du conseil à 20h05 et à laquelle sont présents :

Monsieur **Éloi Champigny**, conseiller poste numéro 1, présent à distance par télécommunication (Skype)

Monsieur **Jean-François Martin**, conseiller poste numéro 2, est absent

Monsieur **Éric Laliberté**, conseiller poste numéro 3, présent à distance par télécommunication (Skype)

Monsieur **Pierre Dufort**, conseiller poste numéro 4

Monsieur **Philippe Fortier**, conseiller poste numéro 5, présent à distance par télécommunication (Skype)

Madame **Diane Daigneault**, conseillère poste numéro 6

Formant quorum à l'ouverture de la séance sous la présidence d'assemblée du Maire, monsieur **Guy Bond**.

Madame **Marianne Martin**, secrétaire-trésorière adjointe assiste également à cette séance et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller Pierre Dufort et résolu d'ouvrir la séance à 20h05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Autorisation à délibérer à huis clos ainsi qu'à distance par tout moyen de communication

ATTENDU l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

ATTENDU que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par télécommunication (Skype) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Diane Daigneault et résolu :

- D'accepter que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer à distance par télécommunication (Skype) ;
- De diffuser le lien de la vidéo de la présente séance sur le site internet de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

2. Période de réflexion

Le maire propose une courte période de réflexion.

Résolution # 20-07-107

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Philippe Fortier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé, tout en laissant le point varia ouvert afin de traiter d'autres sujets.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Adoption de procès-verbaux

Résolution # 20-07-108

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 juin 2020

ATTENDU que les membres du Conseil ont reçu le projet de procès-verbal au moins trois jours avant la séance d'adoption, ils déclarent en avoir pris connaissance et adoptent la dispense de lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Dufort et résolu d'adopter, tel que soumis, le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 juin 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. Trésorerie

Résolution # 20-07-109

Approbation de la liste des comptes du mois de juin 2020

ATTENDU que le Conseil prend en compte la liste des comptes à payer, les dépenses incompressibles et le rapport des salaires, faits conformément aux engagements de crédits ;

ATTENDU qu'en vertu et conformément au règlement numéro 617-2018 décrétant les règles de contrôles et des suivis budgétaires et une délégation de compétences du conseil de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton, le conseil prend acte des dépenses incompressibles (comptes payés et salaires versés) ainsi que le dépôt du rapport des contrats et des dépenses autorisées et des paiements effectués dont le conseil en ratifie le contenu ;

ATTENDU que le secrétaire-trésorier certifie que la municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses autorisées inscrites sur la liste des comptes du mois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éloi Champigny et résolu :

QUE la liste des comptes à payer du mois de juin 2020 soit approuvée et d'en autoriser le paiement totalisant la somme de 70 177,80\$;

QUE les dépenses incompressibles et paiements autorisées ainsi que les comptes payés avant ce jour représentant la somme de 55 421,55\$ soient ratifiées, le total des comptes du mois totalisant la somme de 125 599,35\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. Demandes de citoyens ou organismes



N° de résolution
ou annotation
Résolution # 20-07-110

Procès-verbaux de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

Demande de citoyens, demande d'escompte pour l'inscription au camp de jour de plusieurs enfants d'une même famille

Il est proposé par le conseiller Éric Laliberté et résolu d'offrir un rabais de 5\$ par semaine pour le 2^e enfant d'une même famille et de 10\$ pour tout enfant supplémentaire. La demande de remboursement devra être présentée à la municipalité avec les factures justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Fondation québécoise du cancer, campagne corporative 2020

Le conseil ne donnera pas suite à la demande.

Demande de pavage de la rue des Bouleaux

Dépôt d'une demande par M. Pierre Beaulieu incluant la pétition signée des résidents de la rue des Bouleaux. La demande sera prise en compte et analysée lors de la préparation du prochain budget.

Le conseil en prend acte.

Résolution # 20-07-111

Demande d'utilisation sans frais de la salle communautaire pour un marché de Noël

Il est proposé par le conseiller Éloi Champigny et résolu d'autoriser l'utilisation sans frais de la salle communautaire par Mme Sylvie Desbois les 7 et 8 novembre 2020 pour organiser le marché de Noël. La présente autorisation est conditionnelle à ce que la responsable signe le contrat de location et s'assure que les règles de santé publique soient bien respectées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. Période de questions

Durée maximale de 15 minutes. Seulement les questions demandant des délibérations seront retenues ou que le Conseil a jugé important d'inscrire pour les fins du procès-verbal.

Séance du conseil à huis clos, aucun citoyen présent, aucune question de citoyen n'a été transmise soit par courriel ou par téléphone.

8. Travaux publics

Dépôt du rapport mensuel des travaux publics

Le conseil prend acte du rapport rédigé par le directeur des travaux publics.

Résolution # 20-07-112

Contrat pour les travaux de pavage de la rue des Pins, paiement de la retenue finale

ATTENDU la résolution numéro 19-05-080 adjugeant le contrat de à Smith Asphalte inc et les travaux exécutés au 26 juin 2019 ;

ATTENDU le certificat de réception définitive émis le 15 juin 2020 par la firme Consumaj inc. ;

ATTENDU que la période de garantie est arrivée à terme et que la demande de paiement de la retenue a été déposée ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Dufort et résolu :

QUE le Conseil accuse réception du certificat de fin des travaux et le décompte progressif 2 (final) ;

QUE conformément aux documents d'appel d'offres, la retenue finale de cinq pourcent (5%) soit libérée en autorisant le paiement avant taxes de 3 660,34\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. Urbanisme et service d'inspection en bâtiments et environnement

Rapport mensuel du service d'inspection

Dépôt, par l'inspecteur en bâtiments et environnement, du rapport mensuel comprenant les dossiers pour décision du conseil, la liste des dossiers d'infractions et la liste des permis émis.

Le conseil prend acte du rapport déposé.

Demande de modifications aux règlements d'urbanisme

Une analyse détaillée du règlement de zonage et des zones à ilots déstructurés sera effectuée avant que le conseil prenne une décision sur une modification réglementaire. Le point est donc reporté à la prochaine séance du conseil.

10. Conseil

Résolution # 20-07-113

Modification à l'abaissement du taux d'intérêt applicable aux taxes municipales

ATTENDU qu'étant donné crise sanitaire et la situation du Coronavirus (COVID-19), la Municipalité a pris la décision d'appliquer des mesures de répit à ses citoyens pour le paiement des taxes municipales ;

ATTENDU que par sa résolution numéro 20-04-061, le conseil municipal a pris la décision que les taux d'intérêts du règlement numéro 625-2020 soient suspendus et fixés à 0% pour les versements de l'année 2020 et ce jusqu'au 5 août ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Dufort et résolu que le dernier versement actuellement dû en date du 5 août 2020 soit réparti en 3 versements, ceux-ci échelonnés en 3 paiements payables le 5 septembre 2020, le 5 octobre 2020 et le 5 novembre. Les intérêts du règlement numéro 625-2020 seront réappliqués à partir du 6 novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), inscription au congrès annuel

Le conseil est en attente d'une décision de la FQM.

Résolution # 20-07-114

Demande de subvention à la caisse pour la vente de barils de récupération d'eau de pluie aux citoyens

Il est proposé par le conseiller Éric Laliberté et résolu de faire une demande de commandite à la Caisse populaire de St-Théodore afin d'offrir



N° de résolution
ou annotation

Résolution # 20-07-115

Procès-verbaux de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

aux citoyens des barils de récupération d'eau de pluie à moindre coût. La demande de commandite est de 1 140\$ pour 40 barils afin que le coût d'un baril soit défrayé en trois parties égales entre la Municipalité, la Caisse et l'acheteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Vente du lot numéro 5 727 891 du cadastre du Québec à Mme Krystel Blanchard-Côté et M. Jean-Mathieu Voinson dans le cadre du développement domiciliaire de la rue Gauthier

ATTENDU que la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton dispose de terrains destinés à la construction résidentielle situés sur la rue Gauthier ;

ATTENDU que Mme Blanchard-Côté et M. Voinson ont déposé en date du 23 juin 2020, une promesse d'achat à la municipalité puisqu'ils désirent y acquérir un terrain ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Philippe Fortier et résolu :

QUE la Municipalité accepte de vendre à Mme Krystel Blanchard-Côté et M. Jean-Mathieu Voinson le lot numéro CINQ MILLION SEPT CENT VINGT-SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-ONZE (5 727 891) du cadastre du Québec (1680 rue Gauthier), d'une superficie de 1 314,1 mètres carrés, au prix de 25 481,75\$ avant taxes et de 29 297,64\$ incluant les taxes applicables ;

QUE l'offre d'achat déposée par les acquéreurs soit jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE le Conseil autorise le Directeur général & secrétaire-trésorier monsieur Marc Lévesque, ainsi que le maire monsieur Guy Bond, ou leurs remplaçants respectifs désignés dont Marianne Martin secrétaire-trésorière-adjointe, à être signataires pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires à la transaction (acte de vente notarié), à y ajouter toutes clauses jugées nécessaires ou modifications mineures requises, et à signer tout autre document donnant plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. Gestion & direction générale

Servitude pour une ligne électrique et pour une ligne de télécommunication dans le cadre du prolongement de la rue Laframboise

ATTENDU que la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton dispose de terrains destinés à la construction résidentielle situés sur la future rue Laframboise ;

ATTENDU que ces terrains doivent être desservis par le service d'électricité et autres services, notamment de télécommunication et qu'une servitude doit également être accordée à cet effet ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Dufort et résolu :

QUE la Municipalité accorde une servitude réelle et perpétuelle à Hydro-Québec et à la compagnie de télécommunication pour obtenir ces services, et ce, tel le projet d'acte de servitude déposé par Me François Deslandes à la municipalité sous le numéro 20FD0186 et le dossier d'Hydro-Québec numéro 66410769-1402-012/379570 ;

QUE le fonds servant de cette servitude soit tout ou partie des lots suivants : 6 266 062, 6 266 063, 6 266 064, 6 266 065, 6 266 066 et 6 266

Résolution # 20-07-116



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

067 ou tout ou partie de tout autre lot sur lesquels cette servitude devrait être accordée ;

QUE la municipalité mandate Me François Deslandes notaire instrumentant à rédiger les documents nécessaires aux présentes ;

QUE le directeur général & secrétaire-trésorier, monsieur Marc Lévesque, ainsi que le maire, monsieur Guy Bond, ou leurs remplaçants respectifs désignés dont Marianne Martin secrétaire-trésorière-adjointe, sont par les présentes autorisés à signer l'acte de servitude à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton, à y ajouter toutes clauses jugées nécessaires ou modifications mineures requises, et à signer tout autre document donnant plein effet à cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution # 20-07-117

Mesures applicables ou actions à mettre en places concernant la crise sanitaire pour des services municipaux

ATTENDU que la situation sanitaire actuelle concernant le Coronavirus (COVID-19) est une crise exceptionnelle, que des mesures restrictives ont été mises en place par le gouvernement provincial ;

ATTENDU que la municipalité désire tout de même offrir certains services à ses citoyens tout en se conformant aux directives et recommandations des gouvernements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Diane Daigneault et résolu de mettre en place les actions ou les mesures suivantes :

- Bibliothèque municipale : réouverture des prêts à distance seulement pour la consultation en ligne lorsque le tout sera fonctionnel, les bénévoles formés sur le nouveau logiciel et une procédure sanitaire conforme mise en place spécifiquement pour la bibliothèque ;
- Accès au bureau municipal : ouverture complète ou sur rendez-vous au courant du mois d'août si aucun changement sur les directives sanitaires ;
- Salle communautaire et chalet : ouverture, la location de salle est maintenant autorisée pour des groupes de 250 personnes et moins, selon la capacité de la salle et selon les critères de distanciation sociale de 2 mètres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12. Loisirs et culture

Ville d'Acton Vale et Gymnastique Les Élans, résiliation de l'entente d'un organisme reconnu

Le conseil prend acte des correspondances entre les parties.

Résolution # 20-07-118

Ratification de l'entente intervenue avec la municipalité d'Upton concernant l'offre de camp de jour

Il est proposé par le conseiller Éloi Champigny et résolu de ratifier l'entente conclue avec la municipalité d'Upton concernant l'offre pour le camp de jour 2020 qui inclut la contribution volontaire de 100\$ par enfant. Sur présentation d'un compte-rendu détaillé des coûts supplémentaires, le conseil offre de défrayer les coûts réels engendrés pour les enfants inscrits de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



N° de résolution
ou annotation

Résolution # 20-07-119

Procès-verbaux de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

Dépôt du sommaire des inscriptions du camp de jour et du soccer pour la saison 2020

Le conseil prend acte du résumé rédigé par la coordonnatrice aux loisirs.

Parade de la rentrée organisée par la Municipalité

Il est proposé par le conseiller Philippe Fortier et résolu d'autoriser la coordonnatrice des loisirs à organiser la parade de la rentrée tel le plan soumis au conseil tout en respectant les règles de santé publique ainsi que de faire une demande de permis d'événements spéciaux au ministère des Transports du Québec pour l'utilisation de la rue Principale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. Services d'hygiène

Dépôt des rapports d'interventions et de mesures de l'usine d'épuration des eaux usées du mois de mai 2020 réalisés par la firme Aquatech, société de gestion de l'eau inc. (Asisto)

Le conseil en prend acte.

14. Correspondances

Sont inscrits au procès-verbal seulement les items auxquels le Conseil a donné suite ou a jugé important de noter au procès-verbal.

Dépôt de documents et des correspondances du mois de juin 2020

- Fédération québécoise des municipalités : Bulletins Info-FQM Covid-19.
- Fédération québécoise des municipalités : Assemblée générale annuelle et transmission de proposition.
- École des Moissons : lettre de remerciements pour la commandite.

Le conseil prend acte des documents et des correspondances déposées.

15. Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Dépôt des rapports et procès-verbaux de la régie pour le mois de juin 2020

Le conseil en prend acte.

16. M.R.C. D'Acton

Dépôt des rapports et procès-verbaux de la MRC d'Acton pour le mois de mai 2020

Le conseil en prend acte.

17. Sécurité publique

Dépôt du rapport du service des incendies pour le mois de mai 2020 à venir au prochain conseil

Le conseil en prend acte.

18. Rapports, suivi des dossiers



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

Aucun point à inscrire au procès-verbal.

19. Règlements

Aucun règlement adopté.

20. Varia

Résolution # 20-07-120

Demande d'utilisation du terrain de balle gratuitement

Il est proposé par la conseillère Diane Daigneault et résolu d'autoriser l'utilisation sans frais du terrain de balle par Mme Lyane Bisailon, les mardis débutant le 21 juillet au début septembre 2020 pour l'organisation d'une ligue féminine de balle donnée amicale. La présente autorisation est conditionnelle à ce que la responsable signe le contrat de location et s'assure qu'elle ainsi que ses participantes s'engagent à respecter les directives sanitaires du gouvernement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution # 20-07-121

Demande de révision concernant des méthodes de prise de rendez-vous au CLSC d'Acton Vale

Il est proposé par le conseiller Pierre Dufort et résolu de faire parvenir une demande au CLSC d'Acton pour modifier les méthodes actuelles de prise de rendez-vous et en faciliter l'accès plus rapidement au citoyen n'ayant pas internet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

21. Période de questions

Durée maximale de 15 minutes. Seulement les questions demandant des délibérations seront retenues ou que le Conseil a jugé important d'inscrire pour les fins du procès-verbal.

Séance du conseil à huis clos, aucun citoyen présent, aucune question de citoyen n'a été transmise par courriel ou par téléphone.

Résolution # 20-07-122

22. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Pierre Dufort et résolu de lever l'assemblée à 20h50.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

« Je, Guy Bond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».

Guy Bond
Président d'assemblée
Maire

Marianne Martin
Secrétaire d'assemblée
Secrétaire-trésorière adjointe